

*Le métier de bibliothécaire* / Association des bibliothécaires de France; sous la direction de Yves Alix. 12<sup>e</sup> éd. Paris : Electre / Cercle de la Librairie, 2010. 565 pages. ISBN 978-2-7654-0977-9

Michèle Hudon

Volume 57, numéro 4, octobre–décembre 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028995ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028995ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Hudon, M. (2011). Compte rendu de [*Le métier de bibliothécaire* / Association des bibliothécaires de France; sous la direction de Yves Alix. 12<sup>e</sup> éd. Paris : Electre / Cercle de la Librairie, 2010. 565 pages. ISBN 978-2-7654-0977-9]. *Documentation et bibliothèques*, 57(4), 230–233. <https://doi.org/10.7202/1028995ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

de la fracture numérique par un « *simple renversement de problématiques liées à l'usage* ». Les non-usagers des TIC sont identifiés habituellement en faisant appel à des indicateurs et à des mesures qui sont loin de faire l'unanimité au sein de la communauté scientifique. Ainsi, la définition de « l'utilisateur » à partir de la notion de fréquence varie d'une institution à une autre : les modes de connexion sont confondus (école, travail, maison, lieux publics), les fréquences retenues ont souvent le même poids (tous les jours, 1 à 2 fois par jour, rarement). Certaines institutions considèrent que le fait de s'être connecté à Internet une seule fois au cours du dernier mois fait automatiquement de l'individu un internaute. Les typologies établies par les diverses écoles de pensée sur les non-usages d'Internet sont passées en revue. Ainsi, le chercheur américain Lenhart distingue quatre types de non-utilisateurs d'Internet : les *evaders*, les *dropouts*, les intermittents et les non-usagers absolus. Pour les Français Laborde et Soubiale, cinq catégories sont à établir : les utilisateurs indirects, les totalement déconnectés, les distancés, les abandonnistes et les utilisateurs occasionnels. Plus intéressante est la mise en relation de ces pratiques d'exclusion technologique avec des motifs rarement envisagés, comme la perception que les gens ont de leur environnement et de la place qu'ils occupent dans la société. Voilà pourquoi les personnes ayant l'impression de perdre le contrôle de leur vie auront souvent peu tendance à naviguer sur le Web tandis que celles qui pensent que les gens qui les entourent sont honnêtes ont plus de probabilité d'être des internautes.

Le principal intérêt de ce numéro thématique tient aux questionnements que ce collectif d'auteurs soulève à partir d'une perspective élargie nous amenant à croire que les TIC ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un enjeu social présentement en train de se dessiner avec notre apport. Les textes nous permettent d'aller au-delà de la métaphore expressive et nous conduisent à prendre en compte une pluralité de causes des diverses formes d'inégalité d'accès aux ressources numériques, lesquelles font désormais partie des collections de base de l'ensemble des milieux documentaires.

*Le métier de bibliothécaire* / Association des bibliothécaires de France ; sous la direction de Yves Alix. 12<sup>e</sup> éd.  
Paris : Électre / Cercle de la Librairie, 2010.  
565 pages. ISBN 978-2-7654-0977-9.

Michèle HUDON  
EBSI, Université de Montréal  
michele.hudon@umontreal.ca

La toute première édition du présent ouvrage, issue de la collaboration de bibliothécaires français d'origine et de formation diverses, fut publiée en 1966 sous le titre : *Cours élémentaire de formation professionnelle*. La 12<sup>e</sup> édition d'un ouvrage de référence essentiel renommé en 1979 *Le métier de bibliothécaire*, témoigne encore du souci de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) de « *tout à la fois défendre l'intérêt des bibliothèques et de faire reconnaître l'existence d'un métier de bibliothécaire* » (Avant-propos de la 6<sup>e</sup> éd., 1979, p.7). L'avant-propos de la 12<sup>e</sup> édition révèle que celle-ci « *fait le pari de réunir, sous la plume des meilleurs spécialistes, l'essentiel de ce qu'un bibliothécaire doit savoir aujourd'hui* » (Avant-propos, p. 19). Comme c'était le cas dans les éditions précédentes, le livre, la bibliothèque et particulièrement la bibliothèque publique restent au cœur de l'ouvrage que nous présentons ici.

Avec ses 565 pages, le *Métier de bibliothécaire* pourrait paraître intimidant au novice ou à l'étudiant à qui l'ouvrage est d'abord destiné, si ce n'était de sa structure logique et rigoureuse. Yves Alix, directeur de cette 12<sup>e</sup> édition, a constitué une équipe renouvelée de rédacteurs capables d'exposer clairement divers points de vue ; en 26 chapitres regroupés en sept sections distinctes, ces experts décrivent avec plus ou moins de détails l'environnement au sein duquel les bibliothèques existent, ce qui se passe dans les bibliothèques et ce qui rend les bibliothèques aussi fascinantes qu'essentiels.

La brève histoire des bibliothèques racontée dans la Section 1 a été publiée maintes et maintes fois ailleurs, mais elle constitue une solide introduction pour le novice qui n'aurait encore rien lu sur le sujet. On y couvre la période de l'Antiquité à nos jours, passant du volume au codex, du livre religieux au livre laïque, du manuscrit à l'imprimé. Les grandes dates de l'histoire des bibliothèques françaises sont reprises dans un tableau qui met en parallèle les repères chronologiques de l'histoire du monde et ceux de l'évolution du livre et des bibliothèques.

Les trois chapitres de la Section 2 situent la bibliothèque dans la société contemporaine. Les missions traditionnelles des bibliothèques y sont décrites dans un texte très court ; notons tout de suite qu'on y discute de conservation avant d'aborder les missions de communication, d'accès à l'information, d'action sociale et d'éducation. La sociologie des publics est présentée sous forme de statistiques de fréquentation et d'abonnements

ainsi que de réflexions sur les attentes et les comportements ; riche de nombreux tableaux, ce deuxième chapitre de la section est l'un de ceux qui proposent un grand nombre de références à des sources extérieures. On y conclut au déficit de visibilité des bibliothèques en France malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, et à l'existence d'un « *décalage entre l'offre actuelle et la façon dont [la bibliothèque] est perçue* » (p. 73). Le dernier chapitre de la section traite des industries culturelles de façon générale, insistant sur le peu de place qu'y occupe la bibliothèque dont les achats ne constituaient en 2004 que 2 % des exemplaires vendus en France (p. 78). Ce chapitre décrit brièvement l'impact du numérique et de l'« immatériabilité » sur la production et la consommation de biens culturels.

La section 3 porte sur les bibliothèques françaises d'aujourd'hui ; elle intéressera le non-Français curieux, sans révéler d'information qui lui soit immédiatement utile. Les types de bibliothèques établies en territoire français y sont présentés : il s'agit essentiellement des bibliothèques municipales (BM), des bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) et des Services Communs de Documentation (SCD) dans les universités. On y évoque les modalités de coopération et de partenariats développés au cours des deux dernières décennies. Mais ce que l'on retient à la lecture de cette section, c'est le très (trop ?) grand rôle que continue à jouer l'État dans l'animation, le financement et le contrôle des bibliothèques publiques, scolaires et universitaires. La bibliothèque virtuelle fait l'objet d'un seul court paragraphe en page 133.

Les sections 4 « Documents, collections et accès » et 5 « Les services de la bibliothèque » sont parmi les plus détaillées, mais ne constituent pas la partie la plus importante de l'ouvrage comme c'était le cas dans les éditions antérieures. Les 13 chapitres dont elles sont constituées sont de qualité inégale. La section 4 présente de façon très traditionnelle les opérations de gestion des collections documentaires, de l'acquisition (chap. 1) à l'exploitation (chap. 6), en passant par le catalogage (chap. 4). Il faut souligner l'intérêt du chapitre 6, portant sur la numérisation et les bibliothèques numériques, une excellente contribution qui met en garde contre la tentation de se soumettre aux effets de mode, de numériser tout et n'importe quoi sans se soucier de la façon dont la bibliothèque numérisée sera offerte aux utilisateurs et exploitable par eux : « *Des projets numériques ambitieux pourraient permettre à la bibliothèque de s'ériger en créatrice ou co-créatrice de contenus originaux, plutôt que de célébrer son aptitude à brasser le vieux pour se donner l'impression de faire du neuf.* » (p. 260). Le chapitre portant sur la recherche d'information est presque entièrement tourné sur la recherche d'information sur le Web, consacrant relativement peu d'espace aux sources traditionnelles et aux catalogues de bibliothèques.

En section 5, le premier texte, « Construire une politique de service », revient sur les rôles et missions institutionnelles, mais n'ajoute pas grand-chose à ce qui a été proposé dans les chapitres précédents. Le chapitre 2, sur la construction et l'aménagement d'une bibliothèque, est au contraire informatif et complet, décrivant le projet de construction à partir de sa phase de programmation jusqu'à la conception de la signalétique. Les services proposés en bibliothèques sont catégorisés en services de base (consultation sur place, prêt à domicile, photocopie, etc.) et services « plus » (mise à disposition d'Internet, consultation du catalogue en ligne, services questions/réponses à distance, etc.) ; cette catégorisation impressionniste laissera songeur le lecteur nord-américain, lorsqu'il réalisera notamment que seules 46 des 89 bibliothèques départementales de prêt et 567 des 2 830 bibliothèques municipales offraient en 2009 un accès à distance à leur catalogue (p. 380). Le chapitre 5, sur l'action culturelle en bibliothèque, décrit celle-ci un peu comme un musée, présentant l'exposition comme première manifestation culturelle à considérer ; le chapitre déçoit, en raison des généralités et des lieux communs qu'il véhicule. C'est le cas également pour le texte suivant, traitant pourtant du sujet de l'heure : la présence de la bibliothèque sur Internet.

Les trois chapitres de la Section 6 sont consacrés à la gestion. Un premier article, sur le fonctionnement de la bibliothèque, ne traite en profondeur que de gestion budgétaire, de conservation des collections (patrimoniales surtout) et, assez longuement, de sécurité des personnes. Rien ici sur la gestion des ressources humaines ou sur l'achat et la maintenance des équipements, informatiques et autres. L'explication se trouverait peut-être dans ce rappel important : « *Les bibliothèques ne sont pas des établissements autonomes mais sont rattachées à un établissement ou une collectivité territoriale.* » (p. 391). Heureusement, le chapitre suivant, consacré au suivi des activités et à l'évaluation des services, s'avère beaucoup plus concret, plus critique aussi : « *On peut noter que des services émergents comme le renseignement à distance, les expositions virtuelles, les catalogues enrichis [...] ne sont pas mesurés [...] la représentation privilégiée est celle d'une collection dont l'activité se mesure essentiellement par les prêts.* » (p. 405). Le chapitre sur l'évaluation est l'un des deux chapitres qui font référence à d'autres réalités que celles de la France, en l'occurrence ici à celle de l'Amérique du Nord où l'on travaille à la normalisation des pratiques d'évaluation. Le chapitre 3, « Ressources humaines, management des équipes et gestion de projets » est moins axé sur la gestion de ces ressources que sur leurs qualifications, les modes de recrutement, les catégories existantes, les concours, etc. On y perçoit déjà la complexité du système français, caractérisé par la grande diversité et l'absence de communication entre les corps de métiers qui se côtoient dans les bibliothèques.

Cette complexité est soulignée par l'auteur du premier chapitre de la Section 7 « Formation, information, réseaux professionnels » qui parle de « *se frayer un chemin dans la jungle ou le maquis des différentes formations* » (p. 442) et qui dénonce, timidement, « *le foisonnement des formations universitaires préparant aux métiers des bibliothèques* » (p. 443). Dans certaines de ces formations, l'apprentissage de la bibliothéconomie reste à un niveau élémentaire et les étudiants doivent compléter ailleurs leurs connaissances, disciplinaires et générales, avant de se présenter aux concours (p. 444). On rappelle qu'il n'est pas facile de passer d'une catégorie ou d'un corps de métier à un autre ; on se forme pour être simple bibliothécaire ou au contraire pour être cadre, le chemin est tracé dès le début de la formation, et c'est l'employé qui est catégorisé plutôt que le poste qu'il occupe. Un tableau synoptique (p. 458) se révèle très utile pour distinguer les formations et les modalités de recrutement selon les corps de métier. Les derniers chapitres de l'ouvrage fournissent des inventaires de sources d'information professionnelle (la place des médias sociaux y est minimale) et quelques renseignements sur les principaux regroupements associatifs français et internationaux. Deux pages sont consacrées à des revues professionnelles publiées ailleurs qu'en France : ni *Documentation et bibliothèques*, ni *Argus*, ni la nouvelle *Revue Bibliothèque et Archives nationales du Québec* n'apparaissent sur cette liste !

Les nombreuses annexes sont celles qu'on s'attend à trouver dans un ouvrage aussi inclusif : Liste d'abréviations et d'acronymes ; Code de déontologie ; Exemple de règlement interne dans une bibliothèque municipale ; Manifeste de l'UNESCO ; Déclaration de Glasgow, etc.

Il est une annexe cependant sur laquelle il vaut la peine de se pencher : « 100 mots pour la bibliothèque ». Quel titre prometteur ! Le lecteur qui croit ainsi accéder à un glossaire sera ébahi d'y trouver tout et n'importe quoi, très peu de véritables définitions, le tout épicé d'un humour discutable. Quelques exemples : Censure : Tonner contre est un devoir pour les bibliothécaires... Se méfier aussi de la censure culturelle et intellectuelle... (p. 495) ; Corps : 1. Tout serait plus simple si les lecteurs étaient de purs esprits ; mais ils ont un corps, dont il est de plus en plus légitime de tenir compte... 2. Corps de la notice dans une référence bibliographique (p. 497) ; Dewey : c'est le prénom de l'un des neveux de Donald Duck, mais le nom vient de Melvil Dewey, bibliothécaire américain (p. 498) ; Rat (de bibliothèque) : érudit besogneux : une espèce en voie de disparition ?... à noter : un couple de (vrais) rats, judicieusement disposé peut faciliter le désherbage (p. 504). On s'amusera peut-être à la lecture de ce pseudo-glossaire, mais un véritable lexique des termes les plus courants en bibliothéconomie n'aurait-il pas été de loin plus utile au lectorat ciblé par ce manuel ?

Sur le plan formel, soulignons la présence dans l'ouvrage de nombreux textes présentés dans un encadré, ainsi détachés du contenu au sein duquel ils s'insèrent, mais destinés à le compléter, souvent en fournissant une information plus précise et à jour. La plupart de ces textes, repérables par la table des matières, sont signés par Yves Alix lui-même ou par un auteur différent de celui du chapitre dans lequel ils s'insèrent. Parmi les encadrés les plus intéressants citons : Enfance et jeunesse en bibliothèque (p. 134) ; Bibliothèques et centres de documentation : frontières mouvantes, missions complémentaires (p. 141) ; Propriété des collections et domanialité publique (p. 297).

L'ouvrage propose très peu d'illustrations, mais fait un usage intéressant de tableaux et de figures. Malheureusement, ces derniers ne portent pas de titre et ne sont pas numérotés, ce qui ne permet pas d'y accéder à partir d'une liste des tableaux et des figures qui constituerait un mode d'accès supplémentaire à la richesse d'information de base fournie par ce document. La décision de remplacer l'index des sujets par une « table alphabétique des matières » ne permet pas de localiser toutes les occurrences d'un même concept ou d'un même sujet, ce qui limite grandement la flexibilité d'accès à un contenu que le lecteur ne devrait pas avoir à aborder de façon linéaire lorsqu'il a un besoin d'une donnée ou d'un renseignement particuliers.

Vu du Québec, quelles impressions se dégagent de la lecture de ce texte dense, fouillé et bien structuré ? On y ressent fortement l'omniprésence de cadres et de textes législatifs et réglementaires susceptibles de constituer un frein à l'innovation et à la modernisation. On s'étonne devant le peu de place accordée dans la majorité des chapitres au rôle des technologies et du Web dans les bibliothèques contemporaines (bien que cette place soit significativement plus importante que dans l'édition précédente). On note que l'accent reste sur la conservation et les collections patrimoniales et qu'on accorde peu d'importance à l'immatériel par rapport à l'importance donnée à l'objet physique. On remarque que les discussions portant sur l'objet sont considérablement plus longues que celles qui traitent des besoins et des comportements de l'utilisateur (que l'on continue d'appeler le « lecteur »). On perçoit l'espace considérable alloué aux opérations liées à la description par rapport à celles qui concernent la représentation des contenus, autre signe de la difficulté à s'éloigner de la perspective traditionnelle du « livre conservé en bibliothèque ». On pourrait enfin déplorer l'absence de regard critique sur ce qui existe et le peu d'ouverture sur le monde extérieur, sinon pour présenter une vision idyllique de ce qui s'y passe. L'intérêt du *Métier de bibliothécaire* pour le lecteur québécois sera donc culturel plutôt que véritablement informatif. Ce manuel pour la formation des

bibliothécaires français ne saurait être utilisé ici autrement que comme une intéressante description de cas.

### Source consultée

*Le Métier de bibliothécaire : Cours élémentaire de formation professionnelle*. 1979. 6<sup>e</sup> éd. Association des bibliothécaires français. Paris : Promodis. 280 p.

Claerr, Thierry et Isabelle Westeel  
(dir.). *Numériser et mettre en ligne*.

Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010. 200 pages.  
(La Boîte à outils ; 19). ISBN 978-2-910227-80-7

Sabine MAS  
EBSI, Université de Montréal  
Sabine.mas@umontreal.ca

Commencée au début des années 1970 avec le projet Gutenberg, la numérisation du patrimoine culturel est entrée dans une phase de généralisation et s'ancre progressivement dans la pratique professionnelle des bibliothécaires. La réalisation d'un projet de numérisation de collections ne s'improvise pas et cet ouvrage écrit à plusieurs mains a pour ambition de partager les connaissances acquises par des spécialistes du sujet et des responsables de formations sur la numérisation et la création de bibliothèques numériques en France.

En introduction, les coordonnateurs de l'ouvrage rappellent les enjeux généraux et les défis multiples associés à tout projet de numérisation. Ces enjeux se trouvent dans une offre de qualité adaptée à un contenu, à un service et à un public. Ils concernent la préservation et la conservation des collections, ainsi que la diffusion et la valorisation d'un corpus à des fins culturelles, scientifiques ou pédagogiques. Ils touchent également à l'amélioration des services rendus aux usagers en termes d'accès, de consultation, de recherche et d'appropriation.

L'ouvrage est structuré en sept parties. La première partie présente les aspects techniques de la numérisation. Il y est question de la nature et des caractéristiques de la numérisation des images fixes (imprimés, iconographie), des résolutions préconisées selon le type et le format des originaux, de la conversion en mode texte. Les méthodes de contrôle de la qualité y sont brièvement décrites, de même que les avantages et les limites d'un contrôle qualité effectué en sous-traitance. Une typologie de numériseurs offerts sur le marché français est accompagnée de conseils guidant le choix à faire dans la multitude de produits disponibles.

La deuxième partie de l'ouvrage rappelle que les projets de constitution d'une bibliothèque numérique doivent respecter le droit de propriété littéraire et artistique. Elle propose des éléments de réponse aux questions relatives aux droits d'auteur (droits patrimoniaux et droit moral) et aux droits voisins (pour les œuvres

audiovisuelles et sonores), à la façon de reconnaître une œuvre protégée, à l'identification de sa durée de protection, à l'identification des usages permis sans autorisation et des personnes auprès de qui il est possible d'obtenir les autorisations.

La troisième partie est également de nature juridique et décrit le montage d'un marché public de numérisation dans un contexte juridique français. Y sont abordés les grands principes du code des marchés publics, les seuils d'application de ce code, les procédures de passation, le contenu du marché lui-même.

La quatrième partie, la plus courte, porte pourtant sur un sujet important : la rédaction d'un cahier des charges. La structure du cahier des charges est présentée sous forme de tableau dont le corps du texte reprend les principaux éléments.

La cinquième partie traite des métadonnées et de l'interopérabilité des applications documentaires montées dans un projet de numérisation. On souligne l'importance de rendre stables et pérennes la description, la structuration et l'indexation des données en les faisant reposer sur des normes et standards. Les principales grammaires XML, le web sémantique et ses technologies appliquées aux bibliothèques numériques sont également abordés.

La sixième partie de l'ouvrage présente les différents types de systèmes de recherche documentaire et d'interfaces permettant la consultation des documents numérisés par le public, quel que soit le matériel ou le logiciel utilisé, la langue, la culture, la localisation géographique ou les aptitudes physiques ou mentales de l'utilisateur. Les fonctionnalités, les méthodes d'évaluation et les services attendus d'une bibliothèque numérique y sont décrits ainsi que les principaux services du web 2.0 liés aux bibliothèques numériques.

La septième et dernière partie aborde le contexte et les enjeux liés à la conservation de l'information numérique. Les auteurs formulent des recommandations techniques et des conseils pour une numérisation et un stockage durables et présentent les solutions de tiers archivage numérique.

En conclusion, les coordonnateurs de l'ouvrage résument les principales étapes d'un projet de numérisation (numérisation, métadonnées, bibliothèque numérique en ligne) et celles de la gestion de projet (cadre d'un projet, conditions de réussite). L'ouvrage s'accompagne d'un index, d'une liste de sigles et d'abréviations, d'une bibliographie et d'une liste des illustrations.

Les évolutions sont importantes dans le domaine de la numérisation du patrimoine culturel et cet ouvrage a le mérite d'actualiser les connaissances sur le sujet. Il s'adresse aux responsables de projets de numérisation et a été conçu dans le but de les informer des aspects juridiques et techniques de l'image numérique et des compétences en gestion de projet. Le contenu de l'ouvrage est très aéré, les titres sont clairement visibles, le texte est court et les éléments recherchés sont rapi-